
Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III

Rapport financier annuel

31 MARS 2020

Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2020

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

aux 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2020	2019
Actifs		
Actifs courants :		
Placements non dérivés	614 751	428 825
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 675	3 358
Intérêts courus à recevoir	-	-
Dividendes à recevoir	57	-
Montant à recevoir à l'égard des placements vendus	17 448	-
Montant à recevoir à l'égard des titres émis	-	-
Montant à recevoir du gestionnaire	-	-
Marge sur contrats dérivés	-	-
Actifs dérivés	144	446
Autres actifs	-	-
	664 075	432 629
Actifs non courants :		
Impôts à recouvrer	-	-
Autres actifs	-	-
	-	-
Total des actifs	664 075	432 629
Passifs		
Passifs courants :		
Dette bancaire	-	-
Montant à payer à l'égard des placements achetés	20 768	-
Montant à payer à l'égard des titres rachetés	-	-
Distributions à verser	-	-
Charges à payer et montants divers à payer	-	-
Dividendes à verser sur les placements vendus à découvert	-	-
Passifs dérivés	3 742	2
Impôts exigibles	-	-
Autres passifs	-	-
Total des passifs	24 510	2
Actif net attribuable aux porteurs de titres	639 565	432 627

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2020	2019
Produits :		
Gains (pertes) sur les placements dérivés et non dérivés :		
Dividendes	15 586	2 332
Produits d'intérêts	769	408
Gain net réalisé (perte nette réalisée)	7 547	(525)
Gain net non réalisé (perte nette non réalisée)	(92 994)	11 615
Gain (perte) sur les dérivés	-	-
Gain (perte) sur les ventes à découvert	-	-
Autres	-	1
Gains nets (pertes nettes) sur les placements dérivés et non dérivés	(69 092)	13 831
Produits du prêt de titres	-	-
Autres	-	-
Total des produits	(69 092)	13 831
Charges :		
Frais de gestion	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-
Frais de service	-	-
Remises sur frais de service	-	-
Frais d'administration	-	-
Honoraires du fiduciaire	-	-
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	985	214
Coûts liés au Comité d'examen indépendant	2	-
Autres	1	-
Charges avant déduction des montants pris en charge par le gestionnaire	988	214
Charges prises en charge par le gestionnaire	-	-
Charges nettes	988	214
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres		
découlant des activités, avant impôt	(70 080)	13 617
Retenues à la source d'impôts étrangers payées (recouvrées)	1 930	730
Impôts étrangers sur le résultat payés (recouvrés)	-	-
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres		
découlant des activités	(72 010)	12 887

	Actif net attribuable aux porteurs de titres			
	par titre		par série	
	2020	2019	2020	2019
Série P	8,89	10,38	639 565	432 627

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités			
	par titre		par série	
	2020	2019	2020	2019
Série P	(0,84)	0,44	(72 010)	12 887

Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2020

ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	SÉRIE P	
	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période	432 627	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des éléments suivants :		
Activités	(72 010)	12 887
Distributions :		
Produits	(13 523)	(1 546)
Gains en capital	(29 935)	-
Remboursement de capital	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-
Remises sur frais de service	-	-
Total des distributions	(43 458)	(1 546)
Opérations sur titres :		
Produit de la vente de titres	307 811	423 239
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-
Réinvestissement à partir des distributions	43 458	1 546
Paiement au rachat de titres	(28 863)	(3 499)
Total des opérations sur titres	322 406	421 286
Augmentation (diminution) de l'actif attribuable aux porteurs de titres	206 938	432 627
Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période	639 565	432 627
Augmentation (diminution) des titres en circulation (en milliers) :		
Titres en circulation à l'ouverture de la période	41 668	-
Ajouter (soustraire) :		
Titres vendus	29 047	41 863
Titres émis à la fusion	-	-
Réinvestissement à partir des distributions	4 102	159
Titres rachetés	(2 896)	(354)
Titres en circulation à la clôture de la période	71 921	41 668

Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2020

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités	(72 010)	12 887
Moins les éléments sans incidence sur la trésorerie suivants :		
(Gain net réalisé) perte nette réalisée	(7 547)	525
Variation (du gain net non réalisé) de la perte nette non réalisée	92 994	(11 615)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 404 149	423 831
Achat de placements	(2 399 765)	(475 813)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir et autres actifs	(57)	-
Augmentation (diminution) des montants à payer et autres passifs	-	-
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	17 764	(50 185)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	39 423	57 052
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-
Paiements au rachat de titres	(28 863)	(3 499)
Distributions versées après déduction des réinvestissements	-	-
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	10 560	53 553
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	3 358	-
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7)	(10)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	31 675	3 358
Trésorerie	31 675	3 358
Équivalents de trésorerie	-	-
Dette bancaire	-	-
	31 675	3 358
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dividendes reçus après déduction des retenues d'impôts à la source	13 599	1 602
Intérêts reçus après déduction des retenues d'impôts à la source	769	408
Intérêts versés	-	-

Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2020

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2020

	Pays	Secteur	Nombre de parts, d'actions ou valeur nominale	Coût (en milliers de CAD)	Juste valeur (en milliers de CAD)
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
Communication Services Select Sector SPDR	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	267 104	18 055	16 659
Consumer Discretionary Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	190 587	30 681	26 353
Consumer Staples Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	188 032	15 652	14 439
Energy Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	120 597	9 212	4 941
Health Care Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	100 192	13 418	12 512
Industrial Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	155 261	15 630	12 916
¹ iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	211 174	32 176	36 178
¹ iShares Barclays 20+ Year Treasury Bond ETF	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	62 814	14 758	14 609
¹ iShares Core International Aggregate Bond ETF	Multinationales	Fonds négociés en Bourse	180 508	13 128	13 918
¹ iShares Floating Rate Bond ETF	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	315 859	21 471	21 704
¹ iShares iBoxx \$ Investment Grade Corporate Bond ETF	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	61 124	10 858	10 643
¹ iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	Multinationales	Fonds négociés en Bourse	9 292	1 392	1 266
¹ iShares MSCI Australia ETF	Australie	Fonds négociés en Bourse	1 607 200	46 525	35 211
¹ iShares MSCI France ETF	France	Fonds négociés en Bourse	170 576	7 038	5 637
¹ iShares MSCI Germany ETF	Allemagne	Fonds négociés en Bourse	1 958 452	76 004	59 307
¹ iShares MSCI India ETF	Inde	Fonds négociés en Bourse	341 792	15 816	11 618
¹ iShares MSCI Japan ETF	Japon	Fonds négociés en Bourse	679 385	51 825	47 306
¹ iShares MSCI Mexico Capped ETF	Mexique	Fonds négociés en Bourse	495 600	24 274	19 808
¹ iShares MSCI Netherlands Investable Market Index Fund ETF	Pays-Bas	Fonds négociés en Bourse	127 493	5 392	4 671
¹ iShares MSCI South Africa ETF	Afrique du Sud	Fonds négociés en Bourse	148 612	9 357	5 946
¹ iShares MSCI Spain ETF	Espagne	Fonds négociés en Bourse	687 209	25 207	19 687
¹ iShares MSCI Switzerland ETF	Suisse	Fonds négociés en Bourse	593 667	29 138	29 595
¹ iShares MSCI United Kingdom ETF	Royaume-Uni	Fonds négociés en Bourse	531 914	18 489	17 907
¹ iShares S&P/TSX 60 Capped Composite Index ETF	Canada	Fonds négociés en Bourse	3 867 091	95 938	81 905
¹ iShares TIPS Bond ETF	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	13 238	2 030	2 201
¹ iShares U.S. Healthcare ETF	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	76 364	19 307	20 218
¹ iShares U.S. Technology ETF	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	35 024	9 789	10 092
Materials Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	161 565	12 294	10 259
Real Estate Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	228 288	9 878	9 977
Technology Select Sector SPDR Fund ETF	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	284 160	32 420	32 197
Utilities Select Sector SPDR Fund	États-Unis	Fonds négociés en Bourse	64 910	5 489	5 071
				692 641	614 751
COMMISSIONS ET AUTRES COÛTS D'OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE				(125)	-
TOTAL DES PLACEMENTS NON DÉRIVÉS				692 516	614 751
Actif net (voir la composition de l'actif) :					
Total des placements non dérivés					614 751
Trésorerie et équivalents de trésorerie					31 675
Actifs dérivés (voir le tableau des instruments dérivés)					144
Passifs dérivés (voir le tableau des instruments dérivés)					(3 742)
Autres actifs (passifs) nets					(3 263)
					639 565

Tableau de la composition de l'actif

au 31 mars 2020

au 31 mars 2019

	% de l'actif net		% de l'actif net
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE		RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	
FNB d'actions internationales	40,1	FNB d'actions internationales	47,3
FNB d'actions américaines	27,5	FNB d'actions américaines	24,1
FNB d'obligations américaines	13,3	FNB d'obligations américaines	11,6
FNB d'actions canadiennes	12,8	FNB d'actions canadiennes	10,2
FNB d'obligations internationales	2,4	FNB d'obligations internationales	5,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0	Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Autres actifs (passifs) nets	(1,1)	Autres actifs (passifs) nets	0,1
Total	100,0	Total	100,0

¹ Ce fonds est géré par le sous-conseiller en valeurs du Fonds.

Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2020

Tableau des instruments dérivés

au 31 mars 2020

Tableau des contrats de change à terme

Cote de solvabilité de la contrepartie	Date de règlement	Valeur de la devise à recevoir (en milliers)	Coût du contrat (en milliers de CAD)	Valeur de la devise à livrer (en milliers)	Juste valeur actuelle (en milliers de CAD)	Gains non réalisés (en milliers de CAD)	Pertes non réalisées (en milliers de CAD)	
AA	17-06-2020	772 AUD	664	664 CAD	667	3	-	
AA	17-06-2020	615 CAD	615	683 AUD	591	24	-	
AA	17-06-2020	3 150 CAD	3 150	2 025 EUR	3 149	1	-	
A	17-06-2020	755 CAD	755	425 GBP	743	12	-	
A	17-06-2020	1 597 CAD	1 597	120 312 JPY	1 578	19	-	
A	17-06-2020	96 401 CAD	96 401	71 041 USD	99 894	-	(3 493)	
AA	17-06-2020	8 431 CAD	8 431	5 979 USD	8 407	24	-	
AA	17-06-2020	2 661 EUR	4 174	4 174 CAD	4 138	-	(36)	
AA	17-06-2020	493 GBP	836	836 CAD	862	26	-	
AA	17-06-2020	161 634 JPY	2 085	2 085 CAD	2 120	35	-	
AA	17-06-2020	4 926 USD	7 140	7 140 CAD	6 927	-	(213)	
						144	(3 742)	
TOTAL DES ACTIFS DÉRIVÉS							144	
TOTAL DES PASSIFS DÉRIVÉS								(3 742)

1. ORGANISATION DU FONDS, DATES DE CLÔTURE ET GÉNÉRALITÉS**a) Organisation du Fonds**

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable constituée en vertu des lois du Manitoba et régie par une déclaration de fiducie. Le siège social du Fonds est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de titres de multiples séries. Les titres de la série P ne peuvent être achetés que par d'autres Fonds IG Gestion de patrimoine ou par d'autres investisseurs admissibles.

b) Dates de clôture

Les états de la situation financière sont présentés aux 31 mars 2020 et 2019. Les états du résultat global, les états des variations de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de douze mois (exercices, ou périodes) closes les 31 mars 2020 et 2019. Le tableau des placements est présenté au 31 mars 2020. Advenant la création d'un fonds ou d'une série d'un fonds au cours de l'une des périodes susmentionnées, l'information du fonds ou de la série en question est fournie depuis la date de création. Advenant la dissolution d'une série d'un fonds au cours de l'une des périodes susmentionnées, l'information de la série en question est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

c) Généralités

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les placeurs). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

La Société financière IGM Inc. est une filiale de la Corporation Financière Power et de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à la Corporation Financière Power sont considérées comme des sociétés affiliées au fiduciaire, au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs à la date de clôture de la période font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes, à l'exception des opérations avec des fonds communs de placement à capital variable non cotés, ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers annuels (états financiers) ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables adoptées par le Fonds aux termes des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les présents états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation et au coût historique, sauf pour les actifs financiers et les passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 17 juillet 2020.

Les normes publiées mais non encore entrées en vigueur pour l'exercice en cours sont décrites à la note 3.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**a) Instruments financiers**

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Un instrument financier est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir des flux de trésorerie de celui-ci est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date d'opération.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat global.

Le coût des placements (coût) est fonction de leur coût moyen pondéré et exclut les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, lesquels sont présentés de manière distincte à l'état du résultat global. Les gains et pertes réalisés à la cession, y compris les gains ou pertes de change sur ces placements, sont calculés en fonction du coût des placements. Les gains et pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les gains et pertes réalisés sur certains dérivés, y compris les swaps de taux d'intérêts et de devises, et sur certains contrats à terme standardisés sont présentés à l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) sur les dérivés ».

Le Fonds comptabilise ses avoirs dans des fonds de placement à capital variable non cotés (Fonds sous-jacents) et des fonds négociés en Bourse (FNB) à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Fonds a conclu que les Fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels il investit ne répondent pas à la définition d'une entité structurée. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés à la juste valeur dans le tableau des placements; cette valeur correspond à l'exposition maximale du Fonds découlant de ces placements.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La politique d'évaluation du Fonds est présentée ci-après :

i) Titres de participation, titres à revenu fixe et autres fonds de placement

La juste valeur d'un titre coté en bourse ou négocié sur le marché hors cote correspond au cours de la dernière opération sur le marché ou au cours de clôture enregistré par la bourse où la majorité des opérations sur ce titre sont réalisées, si le cours de clôture se situe dans la fourchette correspondant à l'écart entre les cours acheteur et vendeur du titre. Lorsque le cours de la dernière opération sur le marché ne se situe pas dans cette fourchette, le gestionnaire détermine quelle valeur, comprise dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, correspond le plus à la juste valeur.

La juste valeur des titres à revenu fixe tient compte de la solvabilité de leur émetteur.

La valeur des placements dans des titres d'autres fonds de placement correspond à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement de ces fonds de placement ou fournie par le gestionnaire de ces fonds.

Les titres non cotés ou non négociés en bourse, les titres pour lesquels les cours de la dernière opération ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours du marché sont, selon le gestionnaire, inexacts, douteux ou non représentatifs de toute l'information importante disponible sont évalués à leur juste valeur estimée selon des techniques d'évaluation pertinentes et acceptées par l'industrie, notamment des modèles d'évaluation. La juste valeur estimée d'un titre déterminée au moyen de modèles d'évaluation nécessite le recours à des données et à des hypothèses fondées sur des données du marché observables, notamment la volatilité et d'autres taux ou cours applicables. Dans des circonstances limitées, la juste valeur estimée d'un titre peut être déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données du marché observables.

ii) Contrats à terme standardisés et swaps

Les contrats à terme standardisés et les swaps sont évalués au montant du gain ou de la perte qui serait réalisé au dénouement du contrat. Puisque la valeur de tels contrats fluctue, le prix de règlement fixé quotidiennement par la bourse sur laquelle ils sont négociés constitue la meilleure référence.

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie détenus auprès de courtiers relativement aux contrats à terme standardisés et aux swaps ayant une position ouverte. Tout changement de la marge de variation obligatoire est réglé quotidiennement. La marge payée ou déposée à l'égard des contrats à terme standardisés ou des swaps est comptabilisée à la juste valeur en tant que montant à recevoir dans l'état de la situation financière.

iii) Contrats à terme

Les contrats à terme, y compris les contrats de change à terme, sont évalués au montant du gain ou de la perte qui aurait été réalisé si la position avait été dénouée à la date de clôture.

iv) Contrats d'options

Les primes versées pour l'achat d'options sont comptabilisées à titre d'actif à l'état de la situation financière et les primes reçues à la souscription d'options y sont inscrites à titre de passif. Par la suite, les contrats d'options sont ajustés quotidiennement à leur juste valeur.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds en dépôt auprès de banques et de placements à court terme facilement convertibles en trésorerie, soumis à un risque négligeable de changement de la valeur et utilisés par le Fonds à des fins de gestion d'engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur, qui avoisine leur coût amorti en raison de leur caractère hautement liquide et de leur courte durée jusqu'à l'échéance. Les découverts bancaires sont présentés en tant que dette bancaire dans les passifs courants à l'état de la situation financière.

d) Devises

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens de la façon suivante :

- juste valeur des placements et autres actifs et passifs : au taux de change en vigueur à la clôture des périodes;
- produits, charges, achats et ventes de placements : au taux de change en vigueur aux dates auxquelles ces opérations ont eu lieu.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts tirés des placements portant intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les produits de dividendes et les distributions reçus de fonds de placement à capital variable sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds d'en recevoir le paiement est établi, ce qui correspond habituellement à la date ex-dividende ou à la date de distribution. Les distributions reçues de fiducies de placement et de fonds de placement à capital variable sont inscrites dans les produits d'intérêts, les produits de dividendes ou les gains en capital, selon le cas, compte tenu de la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Dans les faits, cette répartition pourrait varier en raison de la nature de ces placements.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**f) Opérations de prêt et de mise en pension de titres**

Le Fonds peut être autorisé à conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension de titres et de prise en pension de titres tel qu'il a été établi dans son prospectus simplifié. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre ces mêmes titres à une date ultérieure. Les produits tirés de ces opérations se présentent sous forme de frais payés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts payés sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les produits tirés de ces opérations sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inscrits à l'état du résultat global. Les opérations de prêt de titres sont exécutées par The Bank of New York Mellon (mandataire d'opérations de prêt de titres). Toutes les contreparties ont une cote de solvabilité suffisante et approuvée selon les notations attribuées par des agences de notation externes, et la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. La valeur des titres prêtés et des biens reçus en garantie dans le cadre d'opérations de prêt de titres à la clôture des périodes, le cas échéant, est indiquée à la note 12. Les biens reçus en garantie comprennent des titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux canadiens, d'administrations municipales canadiennes et d'institutions financières.

g) Titres rachetables

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Ces titres rachetables comportent diverses obligations contractuelles pour le Fonds; par conséquent, ils répondent aux critères de classement en tant que passifs financiers. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant au montant du rachat à la date de clôture. La juste valeur de l'actif net présentée dans les états financiers correspond aux valeurs liquidatives calculées conformément aux règlements sur les valeurs mobilières aux fins de l'achat et du rachat des titres rachetables du Fonds.

h) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui incluent les honoraires et commissions de courtage payés aux agents, aux bourses, aux courtiers, aux contrepartistes et aux autres intermédiaires, correspondent aux coûts engagés pour acquérir, céder ou négocier autrement des actifs financiers ou des passifs financiers.

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités par titre d'une série présentée à l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) moyenne pondérée de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités de la série, par titre en circulation au cours de la période.

j) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés.

La note 12 présente les montants, le cas échéant, qui font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'ententes similaires, de même que l'incidence nette qu'aurait l'exercice de la totalité de tels droits sur les états de la situation financière.

k) Changements comptables futurs

Le Fonds a déterminé qu'il n'y a aucune incidence significative sur ses états financiers découlant d'IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur.

4. RECOURS AU JUGEMENT COMPTABLE ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige le recours au jugement, à des estimations et à des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date de présentation de l'information et sur la valeur comptable des produits et des charges au cours de la période. Cependant, les circonstances et les hypothèses existantes peuvent changer en raison de l'évolution des marchés ou de circonstances qui échappent au contrôle du Fonds. De tels changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils se produisent.

L'écllosion de la nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19) a progressé rapidement au cours des trois premiers mois de 2020 et, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé l'a qualifiée de pandémie. Les gouvernements du monde entier ont adopté des mesures d'urgence qui ont provoqué des perturbations pour les entreprises, une volatilité sur les marchés et un ralentissement économique à l'échelle mondiale.

Le gestionnaire a eu recours au jugement pour évaluer l'incidence de tels événements sur les hypothèses et les estimations appliquées aux fins de la présentation des actifs et des passifs dans les états financiers du Fonds au 31 mars 2020. L'incidence sur les hypothèses posées et les estimations faites aux fins de l'établissement des présents états financiers, le cas échéant, est décrite à la note 12.

À la date de clôture, on ignore la durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et les marchés, ainsi que la portée des mesures d'allègement économique prises par les gouvernements et les banques centrales. Il n'est donc pas possible d'en estimer de manière fiable les effets sur les résultats financiers et la situation financière du Fonds pour les périodes à venir.

Les paragraphes qui suivent abordent les principaux jugements comptables et estimations ayant servi à l'établissement des états financiers.

a) Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien, soit la devise qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations sous-jacentes du Fonds ainsi que les événements et les conditions qui s'y rapportent, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont les rendements et la performance du Fonds sont évalués.

b) Classement des instruments financiers

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le mode de classement le plus approprié aux termes de l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, le mode de gestion de la totalité des actifs financiers et des passifs financiers ainsi que le mode d'évaluation de leur performance en tant que groupe sur la base de la juste valeur, et il a conclu que le classement à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, constituait le mode le plus approprié d'évaluation et de présentation des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds.

c) Estimations de la juste valeur

De temps à autre, le Fonds peut détenir des placements qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, tels que des titres non cotés et des titres de sociétés fermées. Pour en estimer la juste valeur, le gestionnaire emploie des techniques d'évaluation qui reposent, dans la mesure du possible, sur des données observables. Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données, autres que des prix cotés, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés. Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Niveau 3 – Données non observables du marché. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon chaque situation. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment la comparaison avec les prix de titres comparables ou semblables, l'obtention de données pertinentes auprès des émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement, ainsi que les opérations récentes conclues dans des conditions normales de concurrence. En règle générale, les principales données et hypothèses utilisées se rapportent spécifiquement à un titre et peuvent comprendre les taux d'actualisation, le risque de crédit, la volatilité et les corrélations estimées, ainsi que les flux de trésorerie futurs. Des changements aux principales données et hypothèses pourraient influencer sur la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds. Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour prendre connaissance du classement des justes valeurs utilisés par le Fonds.

d) Entités structurées

Pour savoir si les fonds de placement à capital variable non cotés ou les FNB dans lesquels le Fonds investit, mais qu'il n'inclut pas dans sa consolidation, répondent à la définition d'une entité structurée, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si les Fonds sous-jacents ou les FNB présentent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Le gestionnaire a examiné les caractéristiques des Fonds sous-jacents et des FNB et il a conclu qu'ils ne répondent pas à la définition d'une entité structurée, puisque le Fonds n'est partie à aucun contrat ni à aucun accord de financement avec ces derniers et qu'il n'a pas la capacité d'influencer les activités des Fonds sous-jacents et des FNB ou les rendements qu'il touche en raison de ses placements.

5. FRAIS ET AUTRES CHARGES

a) Le Fonds est responsable du paiement de certaines charges liées à ses activités dont les taxes et les impôts (y compris notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et de dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (CEI).

b) Le gestionnaire offre ou prévoit la prestation de services en placement, de services-conseils et de services administratifs. Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion globale du Fonds.

c) La TPS/TVH payée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.

d) Les autres charges comprennent les frais bancaires et d'autres charges diverses.

e) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges d'un Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.

f) Les placements dans des Fonds sous-jacents seront effectués dans des séries sans frais. Les FNB dans lesquels le Fonds peut investir pourraient avoir leurs propres frais et charges, ce qui réduit la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB et les frais payés par le Fonds ne constituaient pas des frais imputés en double. Toutefois, lorsqu'un FNB est géré par la Corporation Financière Mackenzie, celui-ci pourrait verser au Fonds une distribution sous forme de remise sur frais afin de compenser les frais payés à son égard. Il n'est pas garanti que ces distributions seront maintenues dans l'avenir.

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

En sa qualité de fiduciaire d'investissement à participation unitaire, le Fonds est, aux termes des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), assujéti à l'impôt sur le résultat, y compris sur les gains en capital nets réalisés, qui ne sont ni payés ni payables à ses porteurs de titres. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat.

Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour prendre connaissance des pertes disponibles pour réduire le bénéfice futur aux fins du calcul de l'impôt à la fin de la plus récente année d'imposition. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées en avant indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs et elles viennent à expiration en décembre des années indiquées.

7. COMMISSIONS ET AUTRES COÛTS D'OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

La totalité des commissions de courtage payables par le Fonds à l'égard des opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres coûts d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les opérations de courtage sont réparties entre les courtiers selon le meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ce critère, des commissions peuvent être payées à des firmes de courtage qui offrent (ou paient pour) certains services, autres que l'exécution d'ordres, services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et la production de rapports de placements ainsi que les bases de données et les logiciels concourant à ces services. Le cas échéant et s'il est possible de déterminer ce montant, la valeur des services fournis par des tiers ayant été payés par des courtiers au cours des périodes est présentée à la note 12. Il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable de la valeur de certains services exclusifs offerts par les courtiers.

8. ASSURANCE ET INDEMNISATION

En vertu des ententes entre les membres du CEI du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

9. GESTION DU CAPITAL

La structure du capital du Fonds se compose de titres rachetables. Le montant net du capital reçu par le Fonds est géré conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds, tout en prévoyant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat des porteurs de titres. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur et n'est assujéti à aucune restriction juridique portant sur l'émission ou le rachat de titres autre que celles énoncées dans son prospectus. Les émissions, réinvestissements et rachats de titres au cours des périodes sont reflétés dans les états des variations de la situation financière.

10. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités de placement du Fonds l'exposent à une gamme de risques financiers. Il y a lieu de se reporter au tableau des placements pour en savoir davantage sur les titres, les Fonds sous-jacents et les FNB, le cas échéant, détenus par le Fonds à la clôture de la période. Si elle est notable, l'exposition du Fonds aux risques liés aux instruments financiers énumérés ci-après est présentée à la note 12. Le Fonds peut être exposé à de tels risques directement et, le cas échéant, indirectement par l'intermédiaire de contrats dérivés ou de placements dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant.

a) Gestion du risque

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes des risques liés aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché et par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour aider à la gestion du risque, le gestionnaire utilise également des lignes directrices internes qui ciblent l'exposition à chaque type de risque, maintient une structure de gouvernance qui contrôle les activités de placement du Fonds et surveille la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux lignes directrices internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en trésorerie de titres rachetables. Afin de suivre la liquidité de ses actifs, le Fonds utilise un programme de gestion du risque de liquidité qui calcule, au moyen d'une méthode de liquidation sur plusieurs jours, le nombre de jours nécessaire pour convertir en trésorerie les placements qu'il détient. Cette analyse du risque de liquidité permet d'évaluer le niveau de liquidité du Fonds par rapport à des pourcentages minimum prédéterminés, établis pour différentes périodes, et fait l'objet d'un suivi trimestriel. Par ailleurs, le Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les rachats. Pour agir en conformité avec la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements qui peuvent être rapidement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers libellés ou échangés en une devise autre que le dollar canadien, monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. En général, la valeur des placements libellés en devises augmente lorsque la valeur du dollar canadien diminue (par rapport à ces devises), et vice versa.

La note 12 indique, le cas échéant, la valeur en dollars canadiens des devises auxquelles le Fonds était exposé de façon notable, par l'intermédiaire des instruments financiers tant monétaires que non monétaires. Elle indique également l'incidence éventuelle sur l'actif net du Fonds d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à l'ensemble des devises, toutes les autres variables restant constantes. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de change indiquée à la note 12 tient compte de l'incidence indirecte éventuelle découlant des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels le Fonds investit ainsi que des contrats dérivés, y compris les contrats de change à terme, le cas échéant. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir ainsi que les montants à recevoir ou à payer à l'égard des placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En général, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, et vice versa.

La note 12 présente un sommaire selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des instruments financiers portant intérêt du Fonds si celle-ci est notable et indique l'incidence éventuelle sur l'actif net du Fonds d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, en présumant une courbe de rendement parallèle, toutes les autres variables restant constantes. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la duration moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des prêts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation relative aux prêts hypothécaires. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt indiquée à la note 12 tient compte de l'incidence indirecte éventuelle découlant des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels le Fonds investit ainsi que des contrats dérivés, le cas échéant. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire étant, de par leur nature, à court terme, ils n'exposent généralement pas de façon notable le Fonds au risque de taux d'intérêt.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La note 12 présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de crédit, si celle-ci est notable. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents et les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres à revenu fixe détenus par les Fonds sous-jacents et les FNB tient compte de la solvabilité de leur émetteur.

Toutes les opérations sur titres cotés sont réglées ou payées sur livraison par des tiers qui sont des courtiers autorisés. Le risque de défaut est jugé minimal, étant donné que la livraison des placements vendus par le Fonds ne se fait qu'après la réception du paiement par le courtier. Le Fonds effectue le paiement à l'achat uniquement une fois que les placements ont été reçus par le courtier.

La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale au risque de crédit. La valeur comptable des autres actifs correspond également à l'exposition maximale au risque de crédit, puisqu'ils seront réglés à court terme.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties dans le cadre desquelles il échange temporairement des titres contre des garanties, la contrepartie s'engageant à livrer ces mêmes titres à une date ultérieure. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minimal, puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité approuvée et suffisante et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des placements prêtés.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement donné ou à son émetteur ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un secteur de marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire atténue ce risque par une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers qui respecte les stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, tels que les contrats à terme, les swaps et les contrats à terme standardisés, correspond à leur valeur notionnelle. Pour ce qui est des options d'achat (de vente) souscrites et des contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, alors que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus de gestion de placement global pour gérer le risque lié aux placements sous-jacents et ne font généralement pas augmenter le risque de perte global du Fonds.

L'exposition à l'autre risque de prix est généralement attribuable aux placements dans des titres de participation ou dans des titres du secteur des marchandises. La note 12 présente, si elle est notable, l'augmentation ou la diminution éventuelle de l'actif net du Fonds si le cours respectif des bourses où se négocient ces titres avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

10. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

f) Autre risque de prix (suite)

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix indiquée à la note 12 tient compte de l'incidence indirecte éventuelle découlant des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels le Fonds investit ainsi que des contrats dérivés, le cas échéant.

De plus, s'il investit dans le Fonds de biens immobiliers Investors, le Fonds s'expose au risque que la valeur du Fonds sous-jacent fluctue en raison d'une modification de l'évaluation des biens immobiliers. Les évaluations des biens immobiliers sont sensibles aux variations des taux de capitalisation. La sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 25 points de base du taux de capitalisation moyen pondéré est également présentée à la note 12.

11. AUTRES RENSEIGNEMENTS

a) Abréviations

Dans les présents états financiers, les devises, le cas échéant, sont présentées selon les codes abrégés suivants :

Code de devise	Description	Code de devise	Description
AUD	Dollars australiens	MXN	Pesos mexicains
BRL	Réaux brésiliens	MYR	Ringgits malaisiens
CAD	Dollars canadiens	NGN	Nairas nigériens
CHF	Francs suisses	NOK	Couronnes norvégiennes
CKZ	Couronnes tchèques	NTD	Nouveaux dollars taiwanais
CLP	Pesos chiliens	NZD	Dollars néo-zélandais
CNY	Yuans chinois	PEN	Nouveaux sols péruviens
COP	Pesos colombiens	PHP	Pesos philippins
DKK	Couronnes danoises	PLN	Zlotys polonais
EUR	Euros	RON	Lei roumains
GBP	Livres sterling	RUB	Roubles russes
HKD	Dollars de Hong Kong	SEK	Couronnes suédoises
HUF	Forints hongrois	SGD	Dollars de Singapour
IDR	Rupiahs indonésiennes	THB	Bahts thaïlandais
ILS	Shekels israéliens	TRL	Livres turques
INR	Roupiés indiennes	USD	Dollars américains
JPY	Yens japonais	ZAR	Rands sud-africains
KOR	Wons sud-coréens	ZMW	Kwachas zambiens

b) Renseignements supplémentaires disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada). Vous les trouverez aussi sur le site Web de IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Il est également possible d'obtenir sur demande des exemplaires des états financiers de tous les Fonds IG Gestion de patrimoine. Ceux-ci se trouvent aussi sur le site Web de IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2020

12. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS

a) Renseignements sur le Fonds et les séries

Séries	Début des activités	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)
Série P	30 novembre 2018	-	-	-	-

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

La date de début des activités est indiquée si elle se situe au cours des 10 derniers exercices.

Le Fonds vise à procurer une appréciation à long terme du capital en investissant principalement dans un portefeuille de titres à revenu fixe ou de participation, directement ou indirectement, sans restrictions sur le plan géographique en investissant principalement dans des fonds négociés en Bourse. Le Fonds ciblera une répartition neutre de 20 % de titres à revenu fixe et de 80 % d'actions, mais il a toute la latitude voulue pour investir jusqu'à 100 % de son actif dans l'une ou l'autre des catégories d'actif. Le Fonds peut aussi investir jusqu'à 100 % de son actif dans des fonds négociés en Bourse gérés par le sous-conseiller en valeurs ou ses sociétés affiliées.

Le gestionnaire a retenu les services de Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée comme sous-conseiller en valeurs pour aider à la gestion des placements et à la négociation pour le Fonds.

Conformément aux objectifs et stratégies de placement, le Fonds a détenu des placements dans des FNB gérés par le sous-conseiller en valeurs (FNB iShares) au cours de la période. Le sous-conseiller en valeurs perçoit des frais de gestion et d'autres frais relativement à la gestion des FNB iShares. Le Fonds paie indirectement ces frais par l'intermédiaire de ses placements dans les FNB iShares. Pour la période close le 31 mars 2020, BlackRock a reçu, à l'égard des placements du Fonds dans les FNB iShares, des frais d'environ 2 044 300 \$ (environ 246 000 \$ au 31 mars 2019).

b) Pertes fiscales (en milliers de \$)

Total des pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Années d'expiration des pertes autres qu'en capital					après 2030
		2026	2027	2028	2029	2030	
19	-	-	-	-	-	-	-

c) Commissions

pour les périodes closes les	(en milliers de \$)
31 mars 2020	-
31 mars 2019	-

d) Prêt de titres

aux	Valeur des titres prêtés (en milliers de \$)	Valeur des biens reçus en garantie (en milliers de \$)
31 mars 2020	36 581	39 197
31 mars 2019	-	-

pour les périodes closes les	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
Produit brut du prêt de titres	-	-	-	-
Impôt retenu	-	-	-	-
Paiements aux mandataires d'opérations de prêt de titres	-	-	-	-
Produit du prêt de titres	-	-	-	-

Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 MARS 2020

12. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS (suite)

e) Risques liés aux instruments financiers

i) Risque de change

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change.

31 mars 2020	Placements (en milliers de \$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers de \$)	Marge sur contrats dérivés (en milliers de \$)	Instruments dérivés (en milliers de \$)	Exposition nette (en milliers de \$)	Incidence sur l'actif net			
						Renforcement de 5 % (en milliers de \$)	(en %)	Affaiblissement de 5 % (en milliers de \$)	(en %)
Devise									
Euros	-	-	-	989	989				
Yens japonais	-	-	-	542	542				
Livres sterling	-	-	-	119	119				
Dollars australiens	-	-	-	76	76				
Dollars américains	-	4 987	-	(101 374)	(96 387)				
Total	-	4 987	-	(99 648)	(94 661)				
En pourcentage de l'actif net (%)					(14,8)				
Total de la sensibilité aux taux de change découlant des participations directes						4 733	0,7	(4 733)	(0,7)
Sensibilité aux taux de change découlant des Fonds sous-jacents et des FNB						(26 742)	(4,1)	26 742	4,1
Total de la sensibilité aux variations des taux de change						(22 009)	(3,4)	22 009	3,4

31 mars 2019	Placements (en milliers de \$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers de \$)	Marge sur contrats dérivés (en milliers de \$)	Instruments dérivés (en milliers de \$)	Exposition nette (en milliers de \$)	Incidence sur l'actif net			
						Renforcement de 5 % (en milliers de \$)	(en %)	Affaiblissement de 5 % (en milliers de \$)	(en %)
Devise									
Dollars australiens	-	-	-	(571)	(571)				
Livres sterling	-	-	-	(613)	(613)				
Yens japonais	-	-	-	(2 664)	(2 664)				
Euros	-	-	-	(5 998)	(5 998)				
Dollars américains	-	1 731	-	(63 788)	(62 057)				
Total	-	1 731	-	(73 634)	(71 903)				
En pourcentage de l'actif net (%)					(16,6)				
Total de la sensibilité aux taux de change découlant des participations directes						3 595	0,8	(3 595)	(0,8)
Sensibilité aux taux de change découlant des Fonds sous-jacents et des FNB						(18 551)	(4,3)	18 551	4,3
Total de la sensibilité aux variations des taux de change						(14 956)	(3,5)	14 956	3,5

ii) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
31 mars 2020	(8 115)	(1,3)	8 115	1,3
31 mars 2019	(6 788)	(1,6)	6 788	1,6

iii) Autre risque de prix

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
31 mars 2020	51 215	8,0	(51 215)	(8,0)
31 mars 2019	35 062	8,1	(35 062)	(8,1)

iv) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Le tableau qui suit présente les actifs financiers et les passifs financiers comptabilisés qui font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'ententes similaires, de même que l'incidence nette qu'aurait l'exercice de la totalité des droits d'opérer compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

(en milliers de \$)	Montant brut présenté à l'état de la situation financière	Montant compensé	Montant net
31 mars 2020			
Actifs financiers	144	(113)	31
Passifs financiers	(3 742)	113	(3 629)
31 mars 2019			
Actifs financiers	446	(2)	444
Passifs financiers	(2)	2	-

12. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS (suite)

f) Juste valeur des placements

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire du classement des placements du Fonds selon les niveaux de hiérarchie de la juste valeur décrits à la note 4.

au 31 mars 2020 (en milliers de \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	-	-	-	-
Fonds communs de placement	-	-	-	-
Fonds négociés en Bourse	614 751	-	-	614 751
Titres de participation	-	-	-	-
Placements à court terme	-	-	-	-
Actifs dérivés	-	144	-	144
Passifs dérivés	-	(3 742)	-	(3 742)
Total	614 751	(3 598)	-	611 153

au 31 mars 2019 (en milliers de \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	-	-	-	-
Fonds communs de placement	-	-	-	-
Fonds négociés en Bourse	428 825	-	-	428 825
Titres de participation	-	-	-	-
Placements à court terme	-	-	-	-
Actifs dérivés	-	446	-	446
Passifs dérivés	-	(2)	-	(2)
Total	428 825	444	-	429 269

Au cours des périodes, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

AUX PORTEURS DE TITRES DU FONDS EN GESTION COMMUNE DE RÉPARTITION ACTIVE BLACKROCK – IG III (LE « FONDS »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2020 et 2019, et les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, et tel qu'indiqué à la note 1, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mars 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, et tel qu'indiqué dans la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations obtenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Comptables professionnels agréés

Winnipeg, Canada

Le 17 juillet 2020